**COMPTE-RENDU DE RÉUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ORDINAIRE du 24 mai 2022**

Tous les membres en exercice sont présents à l’exception de Madame Laure CHARDON et Monsieur Pascal BONVALOT excusés.

Secrétaire de la séance : Mme Julie BONVALOT

Convocation du11 mai 2022

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 avril 2022

**travaux de voirie à neuvier : validation du devis**

Après examen des différents devis des entreprises CLIMENT, DROMARD, STPI et COLAS, le conseil municipal décide de retenir le mieux disant : l’entreprise STPI pour la réfection des voiries à Neuvier dont la proposition se détaille comme suit :

* Chemin de la Seigne : 9 914.50 €
* Chemin de la Géfane : 15 072.50 €
* Rue de la Maison Forte : 2 917.00 €

soit un montant total de **27 904.00 € HT**

**location de la salle**

Le conseil municipal révise les conditions de location :

* Gratuit pour les enterrements des personnes résidantes dans la commune
* Gratuit pour les associations dont le siège social est à la commune pour les réunions en ½ journée
* 30 € pour les associations extérieures + facturation de l’électricité et de la vaisselle cassée en ½ journée
* Une mise à jour des tarifs de la vaisselle ainsi que de tous les éléments de la salle comme les casseroles, les poêles, les chaises, les tables…

**feu d’artifice**

Le feu d’artifice de la commune sera tiré le samedi 23 juillet, il sera précédé d’un repas ainsi que d’une soirée musicale. La population y sera conviée comme de coutume.

**tours de garde des élections législatives des 12 et 19 juin**



Sous réserve de modifications

**questions diverses**

* Employé communal : un agent sera mis à disposition par la communauté de communes du pays de Sancey Belleherbe
* Élagage des arbres de la cour des logements communaux et réfection de la cour (trous)
* La sonnerie des cloches de l’église est à vérifier.